Mise en ligne: 2 avril 2014.

Dernière modification : 17 mars 2023.

www.entreprises-coloniales.fr

## Éts G. LEROY (1932-1982)

Épisode précédent :

Éts G. Leroy (1926-1932) : la période Kong

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Ets\_G.\_Leroy\_1926-1932.pdf

ÉTABLISSEMENTS G. LEROY, (La Journée industrielle, 17 février 1933)

M. Robert Miocque, administrateur délégué, directeur général de cette société, ainsi que M. Adolphe Hoffmann, administrateur, ont donné leur démission Ce dernier a été remplacé par M. Pousset, d'Angers

### ÉTABLISSEMENTS G. LEROY (Le Journal des débats, 21 juin 1933)

L'assemblée, tenue aujourd'hui, a approuvé les comptes de 1932 se soldant par un bénéfice de 104.019 francs. Report antérieur compris, le solde créditeur de profits et pertes s'élève à 272.755 fr., qui a été reporté à nouveau. Le rapport signale que la diminution du chiffre d'affaires, qui est passé de 40.964.115 francs en 1931 à 32.232.233 francs en 1932, est due, pour une très large part, à l'abaissement des prix de vente.

\_\_\_\_\_

Établissements G. Leroy. (Les Annales coloniales, 21 avril 1934)

L'assemblée ordinaire, tenue le 19 avril sous la présidence de M. Pousset, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1933. Les résultats de l'exercice avant amortissement se sont élevés à 2 millions 302.218 francs, formant avec les bénéfices reportés des exercices 1931-1932 un total de 2.574.974 francs. Sur la proposition du conseil d'administration, l'assemblée a décidé, afin de continuer la consolidation de la société : 1° de prélever 300.000 francs pour porter la réserve spéciale de 1 million 700.000 francs à 2 millions ; 2° d'amortir intégralement les frais d'augmentation de capital figurant au bilan, soit 355.993 fr. ; 3° d'amortir intégralement le solde des frais d'emprunt, soit 116.470 fr. ; 4° de porter sur le compte « matériel » un amortissement de 1 million et enfin de reporter à nouveau le solde de 808.509 francs. L'assemblée a pris acte de la démission de M. [Georges] Laurent, administrateur, et nommé M. Georges Delalande au même poste. M. [Aimé] Meese, administrateur sortant, a été réélu.

# Établissements G. Leroy. (Les Annales coloniales, 8 mai 1934)

Les actionnaires réunis le 19 avril. en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Pousset, président du conseil d'administration, ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1933, accusant un solde bénéficiaire de 2.302.218 fr., auquel n'ajoute le report antérieur de 272.755 francs pour former un total disponible de 2.574.974 fr. La répartition suivante a été adoptée : réserve spéciale 300.000 fr. (cette réserve va se trouve ainsi portée à 2 millions ; amortissement intégral des frais d'augmentation de capital, 350.993 francs ; amortissement intégral du solde des frais d'emprunt, 116.470 fr. ; amortissement du compte « matériel », 1 million ; report à nouveau, 802.509 francs.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Georges Delalande, comme administrateur, en remplacement de M. Laurent, démissionnaire, et donné *quitus* de leur gestion à l'unanimité à MM. Hergault, [Georges] Laurent, Leroy, Meese, Pousset et Miocque.

\_\_\_\_\_

### ÉTABLISSEMENTS G. LEROY (Le Journal des débats, 17 juin 1935)

Malgré un chiffre de s'élevant à 8.848.028 fr., l'exercice 1934 s'est soldé par un déficit de 794.928 fr. qui viendra en déduction du report bénéficiaire antérieur de 802.509 fr.

\_\_\_\_\_

### ÉTABLISSEMENTS G. LEROY (Le Journal des débats, 16 mai 1936)

Les comptes de l'exercice 1935, qui seront présentés à l'assemblée du 28 mai, font apparaître un bénéfice net, avant amortissements, de 1.753.909 fr. contre une perte de 794.928 fr. pour l'exercice 1934. L'assemblée ordinaire se tiendra le 28 mai.

·

# ÉTABLISSEMENTS G. LEROY (Le Temps, 29 mai 1936)

L'assemblée du 28 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1935. Le solde disponible est affecté, à concurrence de 1.800.000 francs, à divers amortissements ; le solde de 453.909 francs est reporté à nouveau.

·\_\_\_\_\_

# ETABLISSEMENTS G. LEROY (Le Temps, 19 mai 1938)

Le bénéfice net réalisé en 1937 est de 3.785.470 francs contre 3.686.512 francs pour l'exercice précédent. Le conseil proposera aux actionnaires de ramener le dividende de 7 à 5 %.

\_\_\_\_\_

1947 : rachat d'une usine à Épernay, développement de l'exploitation forestière au Gabon.

1949 : création Emballages et contreplaqués du Maroc (CEMA), Casablanca.

Ets. G. LEROY (L'Information financière, économique et politique, 6 juin 1953)

Réunie le 4 juin, l'assemblée a approuvé les comptes de 1952 et voté le dividende net de 332 fr. par action ancienne et, 166 fr. par action nouvelle. Ce dividende sera mis en paiement sur décision du Conseil.

Le rapport indique notamment que pour valoriser ses déchets de bois, la société a monté en participation avec deux autres firmes importantes une usine-pilote de pâte de bois, la Société Auxiliaire du bois ; d'autre part, une usine annexe à celle d'Azay-le-Rideau fabriquera des panneaux agglomérés à sec sous licence suisse « Novopan ».

À un actionnaire exprimant l'avis que la société affectait des sommes trop importantes à l'autofinancement, le président a répondu que cette politique était appliquée par mesure de prudence étant donné les difficultés actuelles. Il a souligné la constante évolution de l'industrie du contreplaqué : « Il est nécessaire, a-t-il indiqué, que la société garde des réserves suffisantes pour assurer le financement de la modernisation et du perfectionnement de ses installations industrielles. »

L'exercice en cours se présente dans des conditions satisfaisantes.

\_\_\_\_\_

# ÉTABLISSEMENTS G. LEROY (L'Information financière, économique et politique, 11 juillet 1953)

Le conseil, à l'assemblée extraordinaire du 27 juillet, demandera l'autorisation d'augmenter le capital, actuellement de 675 millions, d'une somme de 225 millions par incorporation de réserves.

Le conseil demandera l'autorisation d'augmenter le capital jusqu'à 1 milliard 500 millions en une ou plusieurs fois.

\_\_\_\_\_

# Établissements G. Leroy (L'Information financière, économique et politique, 23 juin 1955)

L'assemblée ordinaire du 21 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1954. Les résultats s'élèvent à 300 millions 519.246 fr. Un dividende de 425 francs net par action (coupon n° 7) a été voté. La mise en paiement de ce dividende sera fixée par le conseil. M. Pierre Meese, administrateur sortant, a été réélu.

### ÉTABLISSEMENTS G. LEROY [Desfossés 1956/1851]

Meese (Aimé)[0/00][ing. d'origine belge, fdt des Éts Meese et Dauney à Azay-le-Rideau, abs. en 1924 par les Éts Leroy], 1851 (pdg Éts G. Leroy).

Morard (Paul)[0/00], 870 (pdt Chiers), 876 (Saulnes), 1851 (dga Éts Leroy).

Meese (P.)[ $^{0}/_{00}$ ], 1851 (dga Éts G. Leroy).

Hutin (Joseph)[/x][Éts Jules Hutin, Blaize-sous-Arzillières (Marne)], 1851 (Éts G. Leroy).

Pequegnot (A.)[/00], 1851 (Éts G. Leroy).

Lamisse (F.-R.), 1851 (comm. cptes Éts G. Leroy).

Frinault (J.), 40 (comm. cptes Lloyd-France-Vie), 83 (comm. cptes La Prévoyance), 129 (comm. ptes Cie paris. réescpte), 191 (comm. cptes Ind. et fin. des tubes), 203 (comm. cptes Cie algérienne de crédit et de bq), 568 (comm. cptes Ass. minière), 608 (comm. cptes Huaron), 637 (comm. cptes Ouasta-Mesloula), 649 (comm. cptes Soc. minière intercoloniale), 655 (comm. cptes Peñarroya), 664 (comm. cptes SLN), 699 (comm. cptes Pétroles Serco), 865 (comm. cptes suppl. Nord-Lorraine), 898 (comm. cptes Tubes de Bessèges), 1006 (comm. cptes Baudet, Donon et Roussel), 1090 (comm. cptes Rateau), 1143 (comm. cptes Morane-Saulnier), 1212 (comm. cptes SUDENER), 1232 (comm. cptes Forclum), 1277 (comm. cptes Éts Hy-Lepaute), 1250 (comm. cptes Maison Bréguet), 1302 (comm. cptes Unelco), 1321 (comm. cptes Élect. et eaux de Madagascar), 1575 (comm. cptes Chx+cim.+matx construc. Maroc), 1629 (comm. cptes GTBA), 1635 (comm. cptes SADEV), 1676 (Tissages mécaniques Mussidan), 1851 (comm. cptes Éts G. Leroy, 2045 (comm. cptes suppl. Barbier et Dauphin), 2073 (comm. cptes CATC).

Usines: St-Jacques-de-Lisieux, Livarot, Azay-le-Rideau, Saint-Pierre-sur-Dives, Vitry-le-François.

CAPITAL SOCIAL : 1.125 millions de fr., divisé en 225.000 actions de 5.000 fr. A l'origine, 1.100.000 fr., porté en 1911 à 2 millions ; en 1912 à 4 millions ; en 1919 à 5 millions ; en 1920 à 10 millions; en septembre 1924 à. 11.350.000 fr.; en janvier 1925 à 20 millions; réduit à 15 millions en septembre 1926 par échange de 4 actions alors en circulation contre 3 nouvelles de même valeur nominale ; reporté à 20 millions à la même époque. Porté en 1927 à 25 millions par la création de 50.000 actions nouvelles sur lesquelles 25.000 ont été remises à la Compagnie générale des bois coloniaux. En décembre de la même, il a été élevé à 27.900,000 fr. pour absorption des Établissements Jaillard. En 1928, le capital a été élevé à 37.800.000 fr. et en décembre 1928 à 33 millions par la création de 2.000 actions de 100 fr. remises à Mme Leportier en rémunération d'apports, Ramené en 1931 à 19 millions par l'échange des 380.000 actions de 100 fr. contre 190.000 actions nouvelles de 100 fr. Porté en 1932 à 22 millions par l'émission de 30.000 actions nouvelles, émises au pair (3 actions nouvelles pour 19 anciennes, coupon 29). Ramené en 1946 à 21.875.000 fr. par annulation de 1.250 actions, puis porté à 87.300.000 fr. par la création de 656.250 actions de 100 fr. attribuées gratuitement (3 nouv. pour 1 anc.). Porté fin 1948 à 240.625.000 fr. par élévation du nominal de 100 à 275 fr., puis en 1949 à 437.500.000 fr. par élévation du nominal à 500 fr., les titres étant ensuite regroupés en 2.500 fr. Porté en 1950 à 503.125.000 fr. par incorporation de réserves et élévation du nominal de 2.500 fr. à 2.875 fr. Porté fin 1952 à 525 millions par élévation du nominal de 2.975 à 3.000 fr., puis à 675 millions par émission à 3.300 fr. de 50.000 actions nouvelles de 3.000 fr. (2 pour 7). Porté en 1953 & 900 millions par élévation du nominal à 4.000 fr. Porté en 1956 à 1.125 millions par élévation du nominal à 5.000 fr.

OBLIGATIONS: 10.000 de 5.000 fr. 4 1/2 % demi-net, émises en 1947 à 4.900 fr. Amortissement de 1947 à 1977 T. ou R. sauf R.A. à partir du 1er janvier 1950. Coupon: 1er janvier.

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Divid. et tantièmes
1947	30.476	19.450
1948	61.742	28.290
1949	144.289	52.071
1950	171.499	63.053
1951	190.592	84.149

1952	217.305	95.799
1953	230.337	106.741
1954	300.519	122.510
1955 (30 sept.)		

Vers 1960 : contrôle Sté de la Haute Mondah, au Gabon (1939)(Doc. af., 1963).

1963 : rachat Marcel Miguet à Honfleur.

# ÉTABLISSEMENT G. LEROY (L'Information financière, économique et politique, 26 avril 1956)

Une assemblée extraordinaire se réunira le 14 mai à l'issue de l'ordinaire en vue d'autoriser le conseil d'augmenter le capital en une on plusieurs fois jusqu'à concurrence d'un montant de 3 milliards.

\_\_\_\_\_

## ÉTABLISSEMENTS G. LEROY

(L'Information financière, économique et politique, 20 décembre 1958)

Un projet d'augmentation de capital par incorporation de réserves est actuellement étudié par le conseil. Dans l'hypothèse où une suite serait donnée à cette étude, il pourrait être attribué gratuitement une action nouvelle de 5.000 francs pour dix actions anciennes de même nominal.

ciennes de meme nominai

### INVENTAIRES DES VALEURS MOBILIERES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 1958

(L'Information financière, économique et politique, 17 juin 1959)

#### TITRES DE PARTICIPATION

Ets G. Leroy. — Principales participations: 48.487 actions Emballages du Maroc; 219.870 act. Union coloniale agricole et forestière; 27 titres Caisse Autonome de reconstruction pour 15.475.000 fr.

\_\_\_\_\_

### Leroy Bon début de l'exercice en cours (*La Vie française*, 11 juin 1971)

DANS le rapport, qui a été présenté à l'assemblée ordinaire du 9 juin, le conseil indique notamment :

« Nous avons enregistré au cours de l'année 1970 une nouvelle et importante expansion de nos activités qui s'est traduite par une progression de notre chiffre d'affaires de 15 %.

Le marché de nos produits s'est cependant caractérisé, surtout au second semestre, par un climat de concurrence accrue provoqué par le ralentissement des affaires dans des branches comme celles du bâtiment et de l'ameublement qui ont été particulièrement touchées par les restrictions du crédit.

Cette situation n'a pas manqué d'influencer nos résultats, mais. dans une proportion relativement faible puisque dans, cette conjoncture nous avons pu pratiquement les maintenir au niveau atteint l'an passé.

#### Succès des panneaux décoratifs

L'évolution de notre activité a été différente selon les branches, la conjoncture ayant été moins favorable pour les contreplaqués que pour les panneaux agglomérés dont l'expansion s'est poursuivie à un rythme élevé.

Pendant l'exercice, écoulé, nous avons pu achever les importants investissements commencés deux années auparavant et qui avaient pour objet de moderniser certaines de nos usines ainsi que de développer nos productions de produits élaborés à haute valeur ajoutée.

C'est ainsi que les chaînes de production modernes de notre usine d'Épernay fonctionnent à pleine capacité, ce qui nous a notamment permis d'accroître, dans des conditions. compétitives, nos exportations de contreplaqué vers l'Allemagne et les pays du Marché commun.

#### Très forte progression des exportations

Dans le domaine des panneaux élaborés, les panneaux décoratifs fabriqués dans notre usine de Lisieux et par notre filiale, les ÉTABLISSEMENTS MARCEL MIGUET à Honfleur, ont pris pendant l'exercice écoulé une place croissante dans nos activités. Leur commercialisation s'est effectuée avec un succès encourageant et a fait l'objet d'un important effort promotionnel.

À Saint-Pierre-sur-Dives, nous avons achevé la mise au point d'un panneau support qui puisse être revêtu de mélamine dans de bonnes conditions de qualité et de rentabilité. La nouvelle chaîne entièrement automatisée a fonctionné à pleine capacité à partir du second semestre de l'année ainsi que la presse de stratification liée à cette unité.

La production de cloisons s'est également développée au cours de l'exercice.

#### Important effort d'investissement

La progression de nos activités dans cette branche a suivi en 1970 l'évolution de la production fromagère française (+ 2,40 %). nous permettant ainsi de maintenir notre position sur un marché où la concurrence s'est également faite plus vive et où les prix des matières premières (bois et carton) ont subi des hausses sensibles.

Nos investissements ont été poursuivis afin d'adapter nos fabrications à une évolution des besoins de nos clients qui va vers une personnalisation croissante des emballages et vers l'utilisation plus importante que par le passé de la boîte carton ou des formules de boîtes mixtes carton-bois.

Pour ces dernières boîtes notamment, nos installations ont été mécanisées et automatisées et nous permettent d'obtenir, à haute cadence, la production d'emballages diversifiés qui nous est aujourd'hui demandée.

En 1970, notre effort d'exportation a connu une impulsion toute particulière puisque notre chiffre d'affaires est passé de 7.321.000 F en 1969 à 20.503.313 F en 1970, soit une progression de 180 %.

Il a porté sur toutes nos branches d'activité, mais tout particulièrement dans nos branches contreplaqués et panneaux décoratifs.

Dans l'emballage, département jusqu'alors faiblement exportateur, des marchés intéressants ont pu être obtenus auprès de nouveaux utilisateurs étrangers, et ont porté principalement sur les boîtes en bois.

Nos plantations de peupliers effectuées régulièrement depuis plusieurs années en vue de nous assurer une plus grande régularité d'approvisionnements sont entrées en période d'exploitation. Un volume annuel non négligeable de production pourra ainsi être dégagé dans les années à venir.

En Afrique, nos exploitations ont également accru leurs productions et modernisé leurs techniques et leurs matériels. Nous nous sommes tout particulièrement attachés depuis plusieurs mois à diversifier les essences exploitées et avons dans ce but développé les recherches nécessaires à l'étude de leur utilisation.

Le chiffre d'affaires à fin mars est en augmentation de 14 %

Les premiers résultats de l'exercice 1971 se caractérisent par une nouvelle progression. de notre activité. Comparé avec celui atteint au terme du premier trimestre 1970, notre chiffre d'affaires présente, au 31 mars 1971, une augmentation de 13,80 %, progression dont la poursuite semble se confirmer pendant le deuxième trimestre.

Les évaluations des différents experts, et tout récemment encore de ceux de la F.A.O. (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) montrent que le marché mondial des panneaux dérivés du bois continuera à se développer pendant la prochaine décennie au rythme annuel de 8 % en raison de l'accroissement des besoins de logement et des perspectives de développement de la consommation.

Notre potentiel industriel actuellement installé travaillant en pleine capacité, nous envisageons d'inclure dans un nouveau programme d'investissernents la création d'une nouvelle unité de panneaux de particules qui aura l'avantage d'utiliser les réserves foncières encore exceptionnelles que possèdent certaines régions françaises.

Le rapport examine ensuite qu'elle a été l'activité des principales filiales en 1970.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1970 qui se soldent par un bénéfice de 7.826.876 F, en diminution de 5,5 % par rapport au bénéfice de l'exercice 1969. Le dividende a été fixé à 9 F net par action, assorti d'un avoir fiscal de 4,50 F. Il sera mis en paiement à compter du 1er juillet prochain contre remise du coupon n° 27,

Rapport disponible au siège de la société 37, bd Jeanne-d'Arc, 93 - Montreuil-sous-Bois.

Dafsa, Liaisons financières, 1978:

Actionnaires :

CDC 5,4

Crédit national 5,7

CCF par Sté financière mobilière 2,03

AGP (Ass. groupe de Paris) 11,19.

Filiales:

Leroy-Gabon filiale Miguet-Honfleur 85,49

qui détient SIRCA (en République centrafricaine) 15

ÉTS G. LEROY Progrès à l'exportation Dans sa séance du 12 mai 1980, le conseil des Éts. G. Leroy a arrêté les comptes de l'exercice 1979 qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée ordinaire convoquée pour le 30 juin 1980.

Le CA (ht) consolidé du groupe qui dépasse pour la première fois un milliard de francs, s'établit à 1.060.657.430 F dont près de 30 % à l'étranger.

Le bénéfice net du groupe ressort à 14.373.386 F et la marge brute d'autofinancement à 41.220.634 F après 33.408.776 F d'amortissements.

Pour la société mère, le CA s'est élevé à 892.752.313 F et le bénéfice net à 11.872.739 F. Il sera proposé à l'assemblée ordinaire du 30 juin 1980 d'affecter ce résultat au report à nouveau.

L'autofinancement dégagé par l'exercice 1979 s'établit à 26.880.094 F, faisant apparaître une rentabilité de 3 % du CA. Les amortissements ont représenté 20.404.319 F.

L'année 1979 a été caractérisée dans son ensemble par la conjoncture favorable du marché européen. C'est ainsi que les ventes de la société à l'exportation ont progressé de 26 % pour atteindre un CA de 138.897.609 F.

En France, c'est principalement à partir du second semestre que s'est affirmée cette bonne orientation.

Au cours de l'exercice écoulé, les Éts G. Leroy ont largement profité du développement du marché de l'entretien et de la rénovation de l'habitat pour lequel leurs produits s'avèrent particulièrement bien adaptés.

Enfin, c'est en 1979 qu'à été initiée l'augmentation de capital décidée au cours de l'assemblée extraordinaire du 10 mars 1980. Rappelons que cette augmentation de capital était réservée à la société britannique, Sungalley Limited\*.

1980 (septembre) : Société industrielle Marcel Miguet (Honfleur)(groupe Leroy) reprend Balluteaud, boîtes à fromage à Blanzac et Saint-Amand-de-Montmoreau (Charente).

Conseil d'administration, juin 1982 : Pierre Meese, pdg Étienne Hinous [ancien du CCF], adg Administrateurs Jean-Rémy Chandon-Moët Jean Saltes Henri de Roubin [du Crédit Lyonnais] Mlle Françoise Meese Sungalley Limited

#### WW 1979:

CHANDON-MOËT (Jean-Rémy comte), ... directeur général de la production, président du directoire (1971-1973), puis président du conseil de surveillance (depuis 1978), du Champagne Moët & Chandon\*, administrateur ... des Éts G. Leroy [auxquels il a probablement apporté, en 1947, l'usine d'Épernay-Magenta]...

#### WW 79:

HINOUS (Étienne), Industriel. Né le 15 juin 1935 à Caen (Calvados). Fils de Jean Hinous, notaire, et de Mme, née Élisabeth Madeline. Mar. le 16 juin 1959 à M<sup>||e</sup> Claude Grandsard (3 enfants : Christophe, Vincent, Thomas). Études : Lycée Malherbe et Faculté de droit de Caen. Dipl. : licencié en droit, diplômé d'études supérieures d'économie politique et de sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études

politiques de Paris. Carr. : attaché de direction à la Société Générale (1959-1965), puis successivement fondé de pouvoirs, sous-directeur aux services centraux puis sous-directeur à l'administration centrale du Crédit commercial de France [CCF](1965-1970), administrateur-directeur général (depuis 1971 ) des Éts G. Leroy (contreplaqués) à Lisieux. Adr. : prof., Éts G. Leroy, route d'Orbec, 14100 Lisieux ; privée, 133, av. Félix-Faure, 75015 Paris.

#### WWE 1967:

HUTIN Joseph Henri. Industriel. Né à Brandonvillers, le 28.9.1922. F. : de Jules, industr., et de Marthe Vatelot. M. : le 15.5.1951, à Mont-Saint-Aignan, avec Janine Simon. Enf. : Armelle, Olivier, Aude, Alexis, Hervé, Valérie et Vincent. Ét. : Éc. Saint-Joseph Reims, Lycée Sainte-Geneviève Versailles, Éc. des arts et manufactures. Gr. : ing. Carr. : actuel. prés.-dir. gén. des Éts Jules Hutin, adm. des Éts Leroy. Membre : v.-prés. du C.A.C.E.P.A. Récr. : ski, tennis. A. priv. : 44, av. Moll, Vitry-le-François ; prof. : Éts Jules Hutin, Blaise-sous-Arzillières [51. — Marne], France.

#### WW 1979:

MARIS (Michel), directeur de société. Né le 22 fév. 1920 la la Chartre-sur-le-Loir (Sarthe). Fils d'Émile Maris, exploitant forestier, et de M<sup>me</sup>, née Émilienne Gourmault. Mar. le 26 avril 1953 à M<sup>lle</sup> Anne Bourard (3 enf. : Claude, Christine [M<sup>me</sup> Xavier Alibert], Brigitte). Études : Collège Saint-Louis au Mans, Lycée Saint-Louis à Paris. Dipl. : ingénieur de l'école navale. Carr. : officier de marine (1939-1946), exploitant forestier et de scierie à La Chartre-sur-le-Loir (1946-1961), directeur adjoint du Consortium forestier et maritime de la S.N.C.F.\* à Libreville (1961-1963), directeur (1963-1971) du centre industriel de la Société de gestion de la Compagnie française du Gabon à Port-Gentil, membre du Conseil économique et social de la République du Gabon (1964-1971), directeur des Éts G. Leroy à Azay-le-Rideau (1971), puis directeur au siège social de cette société à Lisieux (depuis 1971), directeur des filiales gabonaises des Éts Leroy (depuis 1977), maire de La Chartre-sur-le-Loir (1961), conseiller général de la Sarthe (1955-1961). Décor : chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, officier du Mérite militaire, médaille coloniale, officier de l'Étoile équatoriale, chevalier de l'ordre national du Mérite gabonais. Sports : aviation, chasse, pêche sportive. Adr.: Leroy Gabon, B.P. 69 Libreville et 72750 Ruillé-sur-Loir.

#### WW 1979:

PAGEZY (Bernard), Paternelle-assurances du groupe de Paris-AG.P. > administrateur des Éts G. Leroy (depuis 1974).

#### WW 1979:

SALTES (Jean), inspecteur général des finances honoraire. Né le 22 fév. 1906 à Castres (Tarn). Fils de François Saltes, officier, et de M<sup>me</sup>, née Antoinette Benoît. Célibataire. Études : Lycées de Montauban et de Toulouse, École libre des sciences politiques. Dipl. : ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur des manufactures de l'État. Carr. : ingénieur des manufactures de l'État, démissionnaire, inspecteur des finances (1930), inspecteur général des finances (1959-1973), chef de cabinet de Vincent Auriol (ministre des Finances, 1936), sous-directeur au mouvement général des Fonds (1937), second sous-gouverneur (1945), puis premier sous-gouverneur de la Banque de France (1952-1960), censeur de la Banque d'État du Maroc (1954-1959), membre du Comité d'experts (chargé de la réforme économique et financière)(sept.-déc. 1958), vice-président de la Banque nationale de développement économique à Rabat (1960-1966), président-directeur général du Crédit national (1960-1972), président de la Caisse nationale des marchés de l'État (1960-1972), président de la Société pour la conversion et le développement industriel (Sodic)(1960-1969), membre

du comité de direction de la Caisse nationale de l'énergie (1960-1968), membre du Conseil général de la Banque de France (1960-1972), administrateur de la Banque européenne d'investissement (1964-1968), inspecteur général des finances honoraire (depuis 1973), président-directeur général de la Société d'études et de développement (Sed)(1973-1975) et de la Société Pyral (1973-1976), administrateur de la société Fulmen et de la Société Électro-Banque (depuis 1973), des Éts G. Leroy et de la Compagnie européenne d'accumulateurs [Ceac](depuis 1974). Décor. : commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, croix de guerre 39-45, commandeur des Arts et des Lettres. Adr. : prof., 47, rue de l'Échat, 94001 Créteil ; privée, 18, rue de Bourgogne, 75007 Paris.

Suite:

D'Isoroy à aujourd'hui (1983-2014) : éclatement du groupe Leroy www.entreprises-coloniales.fr/empire/Ets\_G\_Leroy\_1983-2014.pdf